

Van: SETCa Newsletter <email@setca.cccampaigns.net>

Aan: veerle <veerle.solia@amsab.be>

Datum: 09/08/2010 08:57 AM

Onderwerp: Section SETCa Bruxelles - Halle - Vilvoorde : communication

08/09/2010

Afficher le message

Section SETCa Bruxelles - Halle - Vilvoorde : communication

Madame, Monsieur, cher camarade,

Comme vous l'avez peut être appris via la presse, le SETCa a dû prendre des décisions difficiles au cours des derniers jours. Ces décisions ont été prises dans une optique de fonctionnement durable de l'organisation. Le SETCa fédéral, en sa qualité de tutelle statutaire sur la section de Bruxelles - Halle - Vilvoorde, a décidé de licencier pour motif grave 5 permanents de la Section Bruxelles - Halle - Vilvoorde, jusqu'à il y a peu en charge du secteur Industrie.

Pas de règlements de compte

Il ne s'agit absolument pas là d'une décision pour des motifs politiques. Ceci n'a rien à voir avec le travail syndical effectué dans les entreprises du secteur industrie. Le secteur industrie du SETCa Bruxelles - Halle - Vilvoorde était d'ailleurs à la base de la motion la plus importante prise au congrès fédéral de la FGTB, au sujet du caractère fédéral du droit du travail, de la sécurité sociale et de la fiscalité. Le SETCa fédéral a repris cette motion et l'a défendu avec vigueur au sein de la FGTB, qui l'a finalement accepté. Cette décision n'a rien à voir avec un quelconque démantèlement du secteur industrie. Et il n'est pas question non plus de toucher un secteur "Néerlandophone".

Démocratie, statuts : 2 valeurs intangibles !

Au sein d'une organisation grande et diverse telle que la nôtre, le respect fondamental des valeurs démocratiques et déontologiques est indispensable. Depuis plusieurs années, les 5 membres du personnel concernés font systématiquement obstruction et ne respectent pas les décisions prises par la majorité des instances compétentes, après débat contradictoire. Il était devenu impossible de continuer à travailler de manière constructive. Le dernier fait en date, lié à un projet immobilier, qui avait pour but d'améliorer la qualité de service aux affiliés et le bien-être du personnel, est pour le comité exécutif fédéral inacceptable. Divulgation de demi-vérités et mensonges, accusations gratuites, suspicion jetée sur toute une équipe, tout cela par écrit, c'est le pas de trop ! Il est évident que cette manière de procéder pose non seulement un problème fondamental par rapport à la déontologie, aux statuts, à la démocratie interne et même plus fondamentalement par rapport aux valeurs fondamentales de fraternité qui guident le SETCa. Il s'agit d'une rupture de confiance définitive ! Cette décision n'a pas été prise précipitamment mais fait suite à plusieurs mises en garde, de nombreux débats et/ou décisions démocratiques. Face à ces agissements, au côté de la tutelle statutaire, les 4 responsables des autres secteurs se sont désolidarisés du secteur industrie.

Le licenciement : une décision unanime

Cette solution était devenue la seule possible et a été adoptée à l'unanimité par le Comité exécutif fédéral du SETCa. Cet organe est constitué de tous les secrétaires régionaux responsables des sections, qui savent exactement comment une section doit fonctionner.

L'avenir

Il va de soi que toutes les mesures sont en train d'être prises afin d'accompagner au mieux les militants et d'assurer le suivi des dossiers dans les entreprises. Une fois encore, ce n'est pas un secteur qu'on décapite mais des individus qui sont licenciés. Le secteur garde bien évidemment un avenir au sein de la régionale SETCa Bruxelles - Halle - Vilvoorde.